

Enquête à l'urbanisme

Pas d'irrégularités prétend le directeur Asselin, mais...

— page 3



*Une
première
bien
réussie*

La gent féminine était bien représentée à la première course «cross country» organisée, samedi, au Centre de la nature. (Autres photos et texte page 14)

Photo Pierre Coté, LA PRESSE

**Moral bas chez
les policiers**

— page 2

**Vivre dans le
«bois et brique»**

— pages 8 et 9

**«Ligne ouverte»
au Troisième âge**

— page 11

Les policiers croient encore « au messie »

par André CEDILLOT

S'il n'est pas aussi bas qu'à l'époque du conflit de travail avec l'administration municipale, le moral des policiers de Laval est loin d'être à son meilleur.

Sans nouvelle des remaniements que la ville entend faire au sein du service, la plupart des policiers, y compris certains officiers de la haute direction, travaillent sans conviction, presque désintéressés aux tâches qu'on leur confie.

Cette situation, où personne n'ose évidemment prendre de décisions "pour ne pas se mettre les pieds dans les plats", détériore graduellement le climat de travail et brime l'unité qui doit exister entre tous les membres du service.

De l'avis général des policiers, le phénomène serait beaucoup moins déprimant si les réformes de la ville n'avaient pas justement eu

pour but premier de définir les responsabilités de chacun.

C'est pourquoi, disent-ils, il est urgent que le nouveau directeur soit nommé afin que quelqu'un se décide au plus tôt à "presser le bouton" qui déclenche définitivement la mise en application du plan de restructuration du service de police.

Plutôt que d'améliorer l'efficacité des effectifs, les quelques réformes jusqu'à maintenant apportées, telles la fermeture du poste 14 de Sainte-Rose et le double changement de relève lors des différents quarts de travail, ont considérablement perturbé leur travail.

Ainsi, selon les patrouilleurs, il n'est pas rare qu'une large partie de la ville soit laissée complètement sans surveillance durant plus d'une heure. Ou encore, avouent-ils, qu'on ne réponde seule-

ment qu'aux appels dans certains secteurs.

Les tenants de cette information, citent notamment que les 21 et 22 octobre derniers tout l'est et le nord-est de la ville, de Duvernay à Saint-François et Au-teuil, ainsi qu'une partie de Sainte-Rose ont été laissés à découvert entre 23h et minuit.

A leur avis, ces changements sont difficilement applicables efficacement pour l'instant en raison de "l'éternel" manque de personnel.

Négociations

Toutefois, l'insatisfaction des policiers n'est pas uniquement due à ces conditions de travail toujours aussi nébuleuses, il y a aussi la lenteur des négociations avec la ville pour le renouvellement de leur convention collective, qui en inquiète un grand nombre.

Sans contrat de travail depuis bientôt neuf mois, les négociations

en sont encore au stade préliminaire, et plusieurs policiers redoutent un nouveau conflit. "On aimerait bien que ça se règle à l'amiable, mais s'il le faut on repartira en guerre...", ont été presque unanimes à dire les policiers.

En somme, les policiers ne veulent plus être les boucs émissaires des incuries administratives des dirigeants municipaux.

Comme l'a résumé un policier, "qu'on cesse de tracer des carrés dans des volumineux cahiers, et qu'on se décide un jour à restructurer le service comme on l'annonce depuis environ six mois".

Sinon, opine-t-il, il ne nous reste qu'à tout lâcher et attendre la paye de chaque semaine et, plus tard encore, notre récompense ultime... la retraite.

Mardi prochain:
L'opinion du directeur
interiminaire
Jules Charbonneau

Les policiers en pleine campagne « d'information »

par André CEDILLOT

La vérité, toute la vérité, rien que la vérité sur l'ensemble des problèmes, petits et grands, anciens et nouveaux, qui minent l'efficacité de la protection policière des citoyens de Laval.

C'est du moins ce que promet de dévoiler le président de la Fraternité des policiers de Laval, M. André Nadon, dans une série de missives qu'il distribuera à intervalles réguliers parmi la population de l'Île Jésus.

Interrogé par LAVAL-LA PRESSE, le leader syndical a indiqué que cette campagne d'information avait pour but de protéger les droits des citoyens et des policiers. "Les gens doivent connaître les conséquences que peuvent avoir pour eux certaines décisions de la ville concernant les opérations du service de police", a-t-il déclaré.

En raison même des restrictions budgétaires du syndicat, seulement 5,000 lettres explicatives seront expédiées à chaque occa-

sion. Les destinataires seront principalement les commerçants et les industriels, ainsi que certains groupes sociaux d'influence, tels la Chambre de commerce, la Ligue des propriétaires et l'Association des hommes d'affaires de Laval.

"Par cet échantillonnage sélectif, de dire M. Nadon, on pense atteindre les gens les plus impliqués dans la chose policière et, peut-être, activer la formation de groupes de pressions qui appuieront nos

revendications devant les autorités municipales."

Première édition

Déjà, le premier feuillet a été mis en circulation hier matin, sous le titre "La fermeture des postes de police, un recul".

Dans cette lettre, après avoir rappelé les succès de la lutte entreprise l'an passé pour empêcher la fermeture du poste II de Saint-François, le syndicat des policiers s'oppose à ce que seulement deux postes de commandement soient éventuellement en opération sur tout le territoire lavallois.

Après la fermeture du poste 14 de Sainte-Rose, le 5 septembre dernier, on le sait, la ville est manifestement décidée à éliminer dans un proche avenir les postes 13 de Sainte-Dorothée et 11 de Saint-François.

"Comme c'est un droit de gérance et que le syndicat ne peut rien faire, il faut immédiatement déclencher une action pour arrêter ce mouvement d'intégration des postes de police, car une fois que les décisions finales auront été prises il sera trop tard. Et ce sont les citoyens qui devront subir les inconvénients", a déclaré le président Nadon.

Tel que précisé dans le communiqué, M. Nadon est d'avis que la fermeture de ces trois postes n'en-

trainera pas nécessairement une absence totale de protection policière dans les secteurs où les postes ont été fermés, mais plutôt une diminution de la surveillance et de la présence des policiers.

Toujours d'après le représentant des policiers, cette situation s'explique par les déplacements inutiles que devront parcourir les policiers, entre leurs nouveaux postes d'attaches, à Pont-Viau ou Laval-des-Rapides, et les secteurs où ils seront affectés à la patrouille.

D'où, poursuit-il, ces pertes de temps qui se répéteront quotidiennement aussi souvent que les patrouilleurs auront à refaire le trajet au cours d'un quart de travail. Soit au début et à la fin de chaque relève, aux heures de repas, lors d'arrestations, d'enfants retrouvés, etc.

Or, évoque-t-il, la vocation principale d'un poste de police est justement de réduire au maximum les déplacements inutiles des autos-patrouilles et de les faire graviter à l'intérieur des périphéries du secteur, de façon à créer un va-et-vient constant des policiers.

Hold-up

A cet égard, le président Nadon signale que peu de temps après la fermeture du poste de Sainte-Rose, la



André Nadon

Caisse populaire de l'endroit, située à deux pas de l'ex-poste de police, était la victime d'un hold-up pour la première fois depuis 10 ans.

Pourtant, enchaîne le syndicaliste, lors de sa dernière campagne électorale, le maire Lucien Paielement prônait une décentralisation du service de police, de façon à rendre le policier omniprésent dans la communauté, et de ce fait d'être plus accessible aux citoyens.

"Mais c'est tout le contraire qui se produit: on centralise", a fait remarquer M. Nadon.

En réponse aux questions de LAVAL-LA PRESSE à l'effet que la Commission de police et la firme privée Roger Pominville suggéraient tous deux le regroupement des forces policières, M. Nadon a répliqué que "leurs conclusions ne se fondent sur aucune recherche scientifique, alors que nos arguments sont le fruit d'une longue expérience du travail policier sur le vaste territoire lavallois".

laval la presse

LA PRESSE-LAVAL est publiée par La Presse, Limitée.
Les bureaux du service de la rédaction sont
au 3 Place Laval, bureau 440, Laval, Québec (H7M 717).

RÉDACTION: 663-9233
PUBLICITÉ-DÉTAIL: 285-7202
PUBLICITÉ GÉNÉRALE: 285-7306
PUBLICITÉ PETITES ANNONCES: 285-7025

Pour recevoir LA PRESSE, les résidents de Laval doivent communiquer avec le service du tirage de LA PRESSE au 285 6911

LA PRESSE Laval dessert, en plus du territoire même de Laval, les localités suivantes:

- | | | |
|--------------------------|-----------------------|-----------------------------|
| - Lachenaie | - St-Jacques | - Laurentides |
| - Terrebonne | - St-Esprit | - Ste-Thérèse |
| - Terrebonne Heights | - St-Roch | - Boisbriand |
| - St-Louis-de-Terrebonne | - St-Anne-des-Plaines | - Ste-Thérèse-de-Blainville |
| - Mascouche | - Bois-des-Filion | - St-Eustache |
| - L'Epiphanie | - Lorraine | - Deux-Montagnes |
| - Ste-Marie-Salomé | - Rosemère | |

L'enquête à l'urbanisme

Le directeur Asselin assure qu'il n'y a pas d'irrégularités

par Marc DORE

Il n'y a pas eu d'irrégularités dans l'émission des permis à la Société Mathieu pour la construction d'immeubles à logements sur le boulevard de la Concorde à Laval-des-Rapides, assure le directeur du service d'urbanisme Claude Asselin, dans le rapport remis mardi au comité exécutif à la suite de l'enquête demandée par ce dernier.

Mais la ville a décidé de faire étudier par ses conseillers juridiques la compétence de l'assistant-gerant Claude Langlois dans l'émission des permis de construction. M. Langlois a émis les permis demandés par la Société Ma-

thieu alors que le directeur Asselin et son adjoint, Robert Huard étaient en vacances.

D'après le rapport de M. Asselin, les permis émis l'ont été selon le règlement L-2000 qui régit actuellement le zonage du territoire où doit être construit le projet de la Société Mathieu et tout en étant également conformes au règlement L-2001-477, qui veut amender le zonage en question. "C'est seulement dans ces cas qu'il est possible d'émettre des permis de construction lorsqu'un règlement d'aménagement a été adopté par la ville", explique le rapport.

De plus, ces permis

ont été émis en vertu d'un projet de lotissement accepté par le comité exécutif le 5 août, projet qui modifiait un tracé de rue. Le règlement de zonage général de la ville prévoit que le tracé d'une rue de moins de 80 pieds d'emprise peut être modifié sur simple présentation de plans d'aménagement et par l'acceptation d'un plan de lotissement par le comité exécutif.

Révision

Le directeur de l'urbanisme reprend par ailleurs un certain nombre de critiques à l'égard du règlement L-2000, particulièrement en ce qui concerne le

zonage des terrains immédiatement voisins de secteurs déjà construits.

Le service d'urbanisme doit souvent, pour protéger les quartiers existants, dépasser les normes fixées par le règlement de zonage et ne peut compter alors que sur la bonne volonté des constructeurs. Cette façon de procéder, explique M. Asselin, "nécessite de la part de notre personnel préposé aux permis une acuité qui dans certains cas dépasse largement les exigences ordinaires de leurs fonctions, surtout si l'on considère le rythme actuel du développement qui est d'environ 5,000 unités de loge-

ments par année dont 60 p.c. dans des structures multifamiliales."

M. Asselin rappelle également que le L-2000 doit faire l'objet d'une révision dans les prochaines années, ainsi que l'a déclaré à LA PRESSE le maire Lucien Paiement, mais qu'en attendant, et compte tenu des problèmes qu'il cause, une série de mesures préventives soient introduites dans le règlement de zonage général pour en atténuer les inconvénients les plus criants.

Vimont

Enfin, pour ce qui est du cas de Bernard Développement, à Vimont, le directeur de l'urbanisme

rapporte qu'effectivement les travaux de construction ont débuté sans permis et que le constructeur était alors dans le tort.

Mais, prétend le rapport, il ne s'agit dans toute cette affaire que de délais techniques, puisque l'édifice en infraction était conforme aux normes du zonage.

Quant à la proposition l'amendement au zonage qui fait actuellement l'objet d'opposition dans ce secteur, elle n'a aucun rapport avec la construction d'immeubles multifamiliaux, ce que permet déjà le zonage existant, estime le directeur de l'urbanisme.

La ville accepte une nouvelle proposition d'aménagement

Par Marc DORE

Le comité exécutif a accepté en principe une nouvelle proposition d'aménagement du secteur au sud du boulevard de la Concorde, face au boulevard de l'Avenir, qui dans l'esprit des administrateurs municipaux constitue un compromis satisfaisant pour la ville et pour les citoyens de l'arrondissement.

Cette proposition permettrait la construction de la plus grande partie du complexe multifamilial de la Société Mathieu, soit les trois "tours" avec façade sur le boulevard de la Concorde, et 4 des 7 immeubles de 16 logements immédiatement au sud d'une rue en cul-de-sac qui s'ouvrirait directement sur le boulevard, mais à l'est du projet. La première option faisait déboucher cette rue sur l'avenue Brien, à l'ouest, et suscitait la crainte que cette rue paisible ne devienne une artère achalandée.

Plus au sud, le nouveau concept d'aménagement permettrait la jonction de la rue Carillon à l'avenue Desmarreaux et le raccordement de l'avenue Michaud à la première.

Les lots au sud de la rue Carillon seraient dans cette proposition destinés à la construction unifamiliale isolée ou en rangée et ceux au nord à la construction de maisons en rangée.

Les 4 bâtiments à logements qui seraient situés au nord des maisons en rangée se trouveraient alors à plus de 60 pieds des maisons en rangée.

En attendant que cette proposition reçoive l'aval définitif du comité exécutif, la ville a conclu une entente avec la Société Mathieu par laquelle l'entrepreneur suspend pour le moment les travaux de construction des immeubles à 16 logements. Cela ne l'empêche toutefois pas de construire les 3 "tours" puisqu'elle peut déjà le faire en vertu du L-2000.

La Société Mathieu a quand même fait parvenir à la ville, lui signifiant qu'elle tiendra les services municipaux responsables de toute perte qu'elle pourrait subir par suite d'une modification du projet.

Unifamilial

Par ailleurs, le secteur des rues Brien,

Richard, Désilets et Laure-Conan ferait l'objet d'un amendement de zonage qui lui donnerait une vocation strictement unifamiliale. Ces 4 rues seraient reliées entre elles à leur extrémité nord par une rue qui les couperait perpendiculairement: il n'est pas prévu toutefois de faire déboucher cette rue sur le boulevard de la Concorde.

Le rapport du service d'urbanisme note d'ailleurs que le niveau atteint par la construction unifamiliale sur ces rues ne laisse pas d'alternative pour l'utilisation des lots riverains du boulevard de la Concorde.

Les 10 et 11 novembre

La CMQ à Laval

par Marc DORE

La Commission municipale de Québec sera à Laval les 10 et 11 novembre et siégera à compter de 19 heures en la salle du conseil pour entendre les arguments des citoyens qui s'opposent à quatre règlements modifiant le zonage.

C'est ce qu'a confirmé à LA PRESSE le secrétaire de la Commission, M. Gaston Lamarre, qui a toutefois déclaré que les noms des commissaires qui viendront à Laval ne sont pas encore déterminés.

Les deux commissaires entendront le pre-

mier soir, mercredi, les opposants aux règlements L-2001-462 et L-2001-477, et le lendemain ceux qui s'opposent aux règlements L-2001-450 et L-2001-480.

Deux de ces règlements, L-2001-477 et L-2001-480, touchent directement à la politique de densification de la ville et constituent, principalement pour le premier, la concrétisation d'un principe que l'administration municipale considère absolument essentiel à la bonne gestion de la ville.

Le comité exécutif a envisagé un instant la possibilité de retirer le L-2001-477, mais s'est finalement ravisé, par-

ce qu'il considère important d'établir la légalité et la crédibilité de ce règlement, a déclaré hier à LA PRESSE le maire Lucien Paiement.

Selon le rapport du directeur de l'urbanisme, les opposants au L-2001-480 ne sont pas touchés par le règlement.

Le L-2001-462 modifie le zonage de quelques lots le long des berges de la rivière des Prairies, tandis que le L-2001-450 est contesté par une compagnie d'essence propriétaire d'un terrain zoné jusqu'à date comme station-service et que la ville veut modifier.

AMERICAN MOTORS

**AMC
GREMLIN
HORNET
PACER
MATADOR**

LAVAL AUTO INC.
4650, boul. DAGENAI
LAVAL-OUEST

**SPÉCIAL
CETTE
SEMAINE
GREMLIN
\$3579**

**DU NOUVEAU POUR 1977
PROGRAMME PROTECTION DE L'ACHETEUR II 627-4731**

Ligne Deux-Montagnes-Montréal

Un groupe de pression somme le CN de geler ses projets

par François BERGER

Un groupe de pression de la région de Deux-Montagnes et de l'ouest de l'île de Montréal a exigé, cette semaine, le gel immédiat des projets de hausse des tarifs et de réduction du service sur la ligne de train de banlieue du Canadien national.

Composé des maires des villes sises au sud de Mirabel, de ceux des villes de Mont-Royal, Pierrefonds, Roxboro et Dollard-des-Ormeaux ainsi que des députés provinciaux et fédéraux des comités de Deux-Montagnes, Argenteuil, Laval et Mont-Royal, ce groupe a reçu l'appui des ministres fédéral et provincial du Transport.

M. Otto Lang, ministre canadien des Transports, a sommé le président du CN, M. Robert Bandeen, de stopper les projets d'abandon progressif de la ligne Deux-Montagnes-Montréal. Son homologue de Québec, M. Raymond Mailloux, a fait de même.

Le CN a déjà amputé la ligne Deux-Montagnes-Montréal de ses wagons, en avril dernier, et a haussé ses tarifs de 24 pour cent en février. La société d'Etat s'apprête à annoncer une nouvelle aug-

mentation de 25 pour cent dans le prix du billet pour le premier janvier 1977 et une autre réduction du huit wagons en avril.

"Une situation inacceptable", considèrent les maires et les députés.

Le CN motive ses gestes en déclarant que cette ligne de banlieue connaît d'importants déficits depuis quelques années: \$6.3 millions en 1975, \$7 millions cette année, \$11 millions en 1980 selon les prévisions...

La requête indirecte de subvention que le CN a formulée à Ottawa cette année en demandant la permission d'abandonner la ligne a essuyé une fin de non-recevoir.

Quant à l'éventualité que Québec subventionne lui-même le déficit, il n'en est pas question,

étant donné qu'on lui refuse un droit de regard sur l'ensemble des opérations du CN (hôtels et autres affaires payantes).

Premier juillet

Les sommations de MM. Lang et Mailloux et celle du groupe des maires et députés à l'endroit du CN exigent de la compagnie de chemins de fer qu'elle surseoie à ses projets jusqu'au premier juillet 1977, date à laquelle on devrait avoir trouvé une solution.

Le ministre des Transports du Québec voit la solution dans les travaux effectués depuis deux semaines par le Comité des transports de la région de Montréal, présidé par le sous-ministre M. Claude Rouleau.

Ce comité doit étudier et élaborer un plan d'intégration du transport dans la région métropolitaine. Cette étude doit ainsi définir la vocation de la ligne de train de banlieue Deux-Montagnes-Montréal.

Réponse attendue

La direction du Canadien national n'a pas encore répondu aux demandes pressées des ministres, des députés et des maires.

Elle devrait le faire cette semaine, a indiqué M. Jean-Guy Brodeur, des relations publiques du CN à Montréal.

En attendant, les quelque 11,000 usagers du train de banlieue restent dans l'expectative.

Si le CN refuse d'entendre les prières des gens concernés, les voyageurs devront déboursier entre \$1.10 et \$2.25 pour un billet simple, dès janvier. Les prix actuels varient entre 90 cents et \$1.80 selon les points de départ.

Il est à noter que le CN projette d'éliminer en 1977 le train de 7 heures 30, qui part de Deux-Montagnes tous les matins. Il s'agit du train le plus achalandé.

les p'tites nouvelles

Connaître les chiens

Laval poursuivra par la voie des journaux la campagne entreprise pour faire connaître le nouveau règlement concernant les chiens.

Des annonces paraîtront dans 5 publications régulières au cours des deux premières semaines de novembre. Les lecteurs pourront y prendre connaissance des principaux points du règlement, y compris le taux des amendes, qui varie entre \$25 et \$300.

Déjà des dépliants ont été distribués dans les succursales bancaires et caisses populaires de l'île, et sont également disponibles à l'hôtel de ville et au service d'urbanisme.

La demande d'information est assez forte puisque la ville a épuisé les dix mille exemplaires du premier tirage du dépliant et qu'un second tirage est en préparation.

"Nous autres à Laval": suite

National Cablevision (canal 9) présentera à ses abonnés la cinquième émission de la série "Nous autres à Laval" le lundi premier novembre, de 18h00 à 18h30. On offrira ce soir-là un dossier portant sur la qualité de l'environnement, dossier conçu et préparé conjointement par les Comités de citoyens de Duvernay, Pont-Viau et Laval-des-Rapides. Cette émission, dont le responsable est M. Ghyslain Landry, sera présentée en reprise le 5 novembre, à 21 heures et le 7 novembre, à 16 heures. Parmi les participants, on retrouvera MM. Gerald St-Gelais, Lucien Melançon et Pierre Seguin.

Pour les abonnés de Vidéo Cable, la diffusion aura lieu le premier novembre également, mais de 21h30 à 22 heures, avec reprises le 3 novembre, à 15h30, et le 5 novembre, à 20 heures. Si vous avez des commentaires à faire ou des suggestions à apporter, on se fera un plaisir de répondre à vos appels, à 625-6915.

L'underground municipal

Les amendes pour infraction au règlement L-2000, le règlement de zonage de Laval, suivront la tendance générale de tous les règlements assortis de clauses punitives monétaires: elles seront haussées. Le comité exécutif vient d'accepter le contenu d'un règlement qui sera soumis au conseil et qui fait varier ces amendes entre \$50 et \$300...

C'est par un règlement d'emprunt de \$130,000 que la ville ira chercher les fonds destinés à l'aménagement extérieur de l'aréna Concorde...

Le ministère des Affaires sociales a donné son accord à la construction, au coût de \$6,250,000 d'un foyer pour personnes âgées pour l'est de l'île Jésus. Ce centre sera destiné aux personnes dont l'état de santé les rend moins autonomes...

ARGENT DISPONIBLE POUR HYPOTHÈQUE

Caisse Populaire Saint-Maurice de Duvernay
670, rue J.J. Joubert, Duvernay, Laval
H7G 4J1
669-3501

et
Caisse populaire Saint-Norbert de Chomedey
3075, boul. Cartier
Chomedey, Laval
H7V 1J4
688-0900

PONT CARTIERVILLE
12435, Boul. Laurentien
334-2861

REPENTIGNY
587,
Metz-Ramé
581-
7571

HONDA
\$100. à \$300. de plus
POUR VOTRE ÉCHANGE

lallier

Garantie 5 ans ou 50,000 milles disponible G.A.P.

**Les
étudiants
de Vanier
en marche**

par Huguette ROBERGE

"Ça marche cette année
à Vanier!"

Tel est le thème du grand marchathon auquel participeront demain les étudiants de l'école Georges-Vanier, histoire de financer leurs diverses activités parascolaires.

Beau temps, mauvais temps, les étudiants défilent autour du quartier de Duvernay, une balade de 15 milles dont le trajet sera jalonné de postes de relais où ils pourront faire étamper leur feuille de route.

Les étudiants, qui seront accompagnés de plusieurs de leurs professeurs et du personnel de leur école, visent à recueillir \$12,000 à l'occasion de cette activité, sous forme de commandite. Rappelons que, l'an dernier, quelque 1,500 étudiants de Vanier avaient marché les 20 milles de leur premier marchathon pour près de \$17,000, dépassant largement leur objectif qu'ils avaient alors fixé à \$10,000.

Un tel déplacement dans les rues de Laval nécessitera demain la collaboration de la police municipale qui a accepté de mettre à la disposition des marcheurs une escorte policière chargée d'assurer leur sécurité. L'an dernier, la collaboration des policiers de Laval avait été fort appréciée, certains d'entre eux poussant le zèle jusqu'à encourager et motiver les marcheurs durant le parcours.

Le marchathon s'inscrit dans une grande campagne d'auto-financement des activités parascolaires. Des concours, la projection d'un film durant l'après-midi de vendredi et une danse costumée de l'Halloween en soirée complètent ce programme.

Pour que cette campagne soit un succès, les étudiants de Vanier ont besoin de l'encouragement des Lavallois. Ils ont déjà celui de la direction de leur école, de leurs parents et de leur commission scolaire.

VOTONS

POUR DES HOMMES COMPÉTENTS ET HONNÊTES

Le candidat des Québécois du comté de Mille-Îles



GUY JORON
GUY JORON
GUY JORON
GUY JORON
GUY JORON

Le candidat des Québécois du comté de Fabre



BERNARD LANDRY
BERNARD LANDRY
BERNARD LANDRY
BERNARD LANDRY
BERNARD LANDRY



Parti Québécois
le parti des Québécois

Cette annonce a été publiée et payée par Monsieur Raymond Morin, 148, Chemin de la Lorraine, Pont-Viau, agent officiel de Monsieur Guy Joron, candidat du Parti Québécois dans le comté de Mille-Îles et par Monsieur Émilien Robichaud, 528, 121^{ème} av., Laval-des-Rapides, agent officiel de Monsieur Bernard Landry, candidat du Parti Québécois dans le comté de Fabre.

POUR COMMANDER
UNE PETITE ANNONCE DANS

laval presses

285-7025

Dimanche, nous n'y serons pas, parce que lundi.

Laval La Presse,
3, Place Laval

Le 31 octobre prochain, M. Bernard Lachapelle, ministre d'Etat à l'éducation supérieure, inaugurera officiellement le nouveau Cégep Montmorency, à Laval.

Seront présents les

administrateurs qui ont veillé à la construction de ce Cégep de l'avenir et l'élite bourgeoise de la ville de Laval, heureuse de pouvoir compter une institution nouvelle augmentant le prestige de la communauté lavalloise!

Seront absents les

professeurs de ce même Cégep qui subissent, depuis le début de la présente année scolaire, les inconvénients d'un Cégep de l'avenir... qui justement n'est pas prêt pour le présent! En effet, pourquoi les professeurs assisteraient-ils à

l'inauguration d'une bâtisse sans âme, non finie, coûteuse et ne répondant pas actuellement aux normes d'une saine pédagogie. D'ailleurs, les chefs de départements, réunis en assemblée, ont soulevé ce problème et ont adopté, à l'unanimité,

une proposition de blâme à l'endroit du Comité exécutif du collège.

Pourquoi les professeurs assisteraient-ils le dimanche à une cérémonie de pur prestige dans un Collège qui, le lundi, ne leur permet pas de donner des cours respectant leurs objectifs d'enseignement? A quoi bon inaugurer maintenant une bâtisse qui ne sera prête que demain? Pourquoi cautionneraient-ils le fait que des ressources matérielles (imprimerie, photographie, etc.) et des ressources humaines (employés des services d'entretien, de sécurité, d'imprimerie, secrétaires, etc.) aient été utilisées à la préparation de cette "fête" alors qu'eux, les professeurs, attendent encore:

— un service audiovisuel convenable: il n'est pas prêt et ne le sera probablement pas avant la session Hiver 77!

— une piscine qui ne coule pas...

— un système électrique fonctionnel: des prises de courant 'standard', des interrupteurs dans tous les locaux, etc.

Non, les professeurs n'assisteront pas le dimanche 31 octobre, à l'inauguration du Cégep Montmorency car ils doivent repenser leurs cours pour le lun-

di 1er novembre pour les jours suivants... dans un Cégep de l'avenir... difficile à vivre dans le présent.

Mme Flavie Ache
présidente
du syndicat
des enseignants
Cégep Montmorency

La C.T.L...
c'est pour tout l'monde
"LAVAL-MIRABEL"



Partez-vous?

Si vous prenez l'avion via Mirabel, payez-vous un chauffeur de la C.T.L... c'est rapide et économique.

Le 10-Méto-Mirabel est un circuit local qui part à toutes les 30 minutes, aux quarts, et du terminus Millen - Henri-Bourassa, et de l'aéroport de Mirabel.

Pour en connaître plus sur notre circuit Méto-Mirabel, communiquez avec notre Service de renseignements au 688-6520. On vous répond tous les jours de 7h à 23h.

La C.T.L... c'est pour tout le monde!



commission de transport
de la ville de Laval

C'est sérieux

L'achat d'une roulotte de nos jours est un acte SÉRIEUX et qu'il ne faut pas précipiter.
NOUS SOMMES SÉRIEUX
Nous ne vendons que des roulettes récréatives, roulettes de camping-car, roulettes de meilleure qualité.



dauphine

TOUS LES MODÈLES EN STOCK

Nous sommes de vrais spécialistes... plus de 60 modèles différents à visiter.

Pourquoi gaspiller votre argent à visiter partout inutilement? Chez GM Caravan vous aurez ce que vous cherchez (neuf ou usagé) de 12 à 18 pieds.

Nous sommes SÉRIEUX pour le choix, la qualité, les prix... surtout le S-E-R-V-I-C-E... un service financier bancaire place. Nous sommes fiers d'être les premiers!

Clément Moreau et son équipe SÉRIEUX vous invitent



GM CARAVAN
289 boul. Label
Fabreville, Laval
3 mi. au nord du
Pont Cartierville
622-4570
membres de L'ACM

CESSEZ DE FUMER!
COMBATEZ L'INSOMNIE.. LE STRESS
L'ALCOOL... SUIVEZ VOTRE DIÈTE

JE PEUX VOUS AIDER!
ANDRÉ CALUORI
HYPNOLOGUE
667-8313

Carrefour Laval
NETTOYEUR
60 MINUTES

(Près stationnement no 8 par l'extérieur)

EN ARRIVANT:

- Confiez-nous vos vêtements
- Magasinez durant 60 minutes
- Vos vêtements seront prêts

10% DE RABAIS SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON



LES SYSTÈMES SIMPLIFIÉS DE FOYERS HEATILATOR

FACILITÉ D'INSTALLATION DES FOYERS

Le Heatilator, foyer de rêve à votre portée. Ce système mis au point avec soin dont toutes les pièces sont construites en usine, s'installe facilement et rapidement, (voir illustrations ci-dessous).

Solution idéale pour les maisons individuelles en voie de construction ou d'aménagement pour les maisons de vacances où le foyer est le seul mode de chauffage ainsi que pour les appartements, les maisons en rame et les immeubles non-résidentiels. Tous les foyers construits en usine s'adaptent facilement et à peu de frais aux méthodes normalisées de construction d'immeubles: éléments modulaires ou pré-assemblés. L'utilisation de conduits, de coudes et de souches au faitage facilite l'installation de foyers à différents niveaux.

Le foyer peut être posé sur un sol, un sous-plancher ou une base appropriée en bois, et

même contre une charpente ou un matériau inflammable (revêtement et support en matériaux de construction normalisés). Il convient donc à tout emplacement et ne nécessite pas de fondation de béton.

À l'achat d'un foyer Heatilator Mark 123 vous bénéficiez d'une garantie écrite pour une durée de 20 ans et de l'assurance d'un bon tirage. Le foyer rempli et la cheminée isolée protègent du froid et éliminent bruit et condensation. Aucune perte de chaleur ni refroidissement des pièces lorsque l'ouverture est fermée. Un dispositif de fermeture immobilise les sections entières en quelques secondes.

À MONTER SOI-MÊME

Rien de plus simple. En fin de semaine, vous pouvez assembler un système de foyer Heatilator.
Nouvelle étincelle d'agrément à votre foyer! Détente... vie de rêve.



Ajouter les sections de la cheminée. Dissimuler le foyer et la cheminée dans la pièce par une charpente de 2' sur 4" et des revêtements muraux.

FOYER FRANKLIN



ENTIÈREMENT EN FONTE

INCLUANT:

Pare-étincelles
Grille B.B.Q. steak
Marmite
Porte-bûches

\$247

PRIX "PAYER ET APPORTER"

bois, matériaux... TOUT pour la construction!

Monsieur
dismat

Dupont Limitée

4925 BOUL. DES LAURENTIDES
Ville de Laval (Auteuil) Qué.
Tél.: 622-0880

Six logements sur dix à Laval sont de qualité «minimale»...

par François BERGER

La plupart des Lavallois qui vivent dans des logements multifamiliaux doivent se résigner à entendre les chuchotements du voisin d'à côté, le bruit du téléviseur du voisin d'en bas, celui de la voisine d'en haut, etc...

En effet, la majorité des logements multifamiliaux qui se construisent à Laval ne laissent pas place à la "paix du domicile". Ils sont construits de matériaux bon marché et répondent strictement aux normes minimales du Code national du bâtiment.

Une enquête effectuée par LAVAL LA PRESSE révèle que six immeubles multifamiliaux sur dix érigés sur l'île Jésus en 1975-76 sont construits en bois et brique, les matériaux les plus "poreux" dans ce type d'habitation.

Parmi les 2,655 unités de

logement multifamilial construits au cours des douze derniers mois, 1,522, ou 57,3 pour cent, sont en bois et brique. Le reste, ce sont des immeubles de béton qui assurent une qualité de vie supérieure.

Produit rare et cher

Les logements de béton ont commencé à apparaître de façon significative à Laval en 1974-75. Il s'agit donc d'un produit encore rare. En 1974, un logement sur dix était fait de béton. En 1976, 14 pour cent environ du stock total des logements multifamiliaux sont en béton.

Cette légère amélioration est attribuable surtout à la hausse du prix des terrains, selon M. Robert Huard, directeur adjoint du service municipal d'urbanisme.

Le béton permet des constructions plus hautes que le bois et la brique (maximum de trois étages). Les constructeurs utilisent ainsi moins de terrain pour le même nombre de logements.

Mais il en coûte entre \$5,000 et \$10,000 de plus pour construire une unité de logement en béton plutôt qu'en bois et brique, de dire M. Huard.

La différence se fait évidemment sentir sur le loyer, qui peut coûter jusqu'à 40 pour cent plus cher.

Par ailleurs, les logements de béton sont plus difficiles à obtenir, étant donné que leur mise en marché (construction et location) s'étale sur plusieurs années, alors que les immeubles en bois et brique peuvent être habités seulement quatre ou cinq mois après le début des travaux de construction, soit à peu près de six à dix fois plus vite.

Loyer inférieur

Plus de 90 pour cent des logements de béton construits à Laval le sont par des entrepreneurs financés en totalité ou en partie par la Société centrale d'hypothèques et de logement (SCHL), qui, selon les cas, prête directement aux constructeurs ou assure les prêts consentis par d'autres organismes.

Ce programme à l'habitation défraie \$72, en moyenne, sur le loyer mensuel. Ainsi, les 1,036 unités de logement multifamilial construites cette année à Laval sous la responsabilité de la SCHL font épargner près de \$1 million aux consommateurs, chaque année.

Le loyer moyen de \$360

pour un logement de béton construit par un entrepreneur qui ne se prévaut pas du programme fédéral est ramené à \$290 avec le programme.

Tant et si bien que le loyer d'un logement de béton ne coûte plus que 18 pour cent plus cher que celui d'un logement de bois et brique, services compris.

Les 97 unités de béton construites à Laval en 1975-76 par des entrepreneurs qui ne se sont pas prévalus du programme coûtent annuellement \$80,000 de plus aux consommateurs lavallois.

Le programme de subvention du loyer vaut aussi pour les immeubles en bois et brique. Ainsi, 847 unités de ce type ont été construites en 1975-76 avec la participation de la SCHL, pendant que les projets hors programme sont totalisés 675 unités.

Globalement, la SCHL a représenté 71 pour cent (1,883 unités du marché de l'habitation multifamiliale à Laval en 1975-76, les constructeurs hors programme accaparant 29 pour cent (772 unités).

Cependant, le nombre de projets a été plus important chez les constructeurs hors programme: 17 projets contre 15 avec la SCHL.

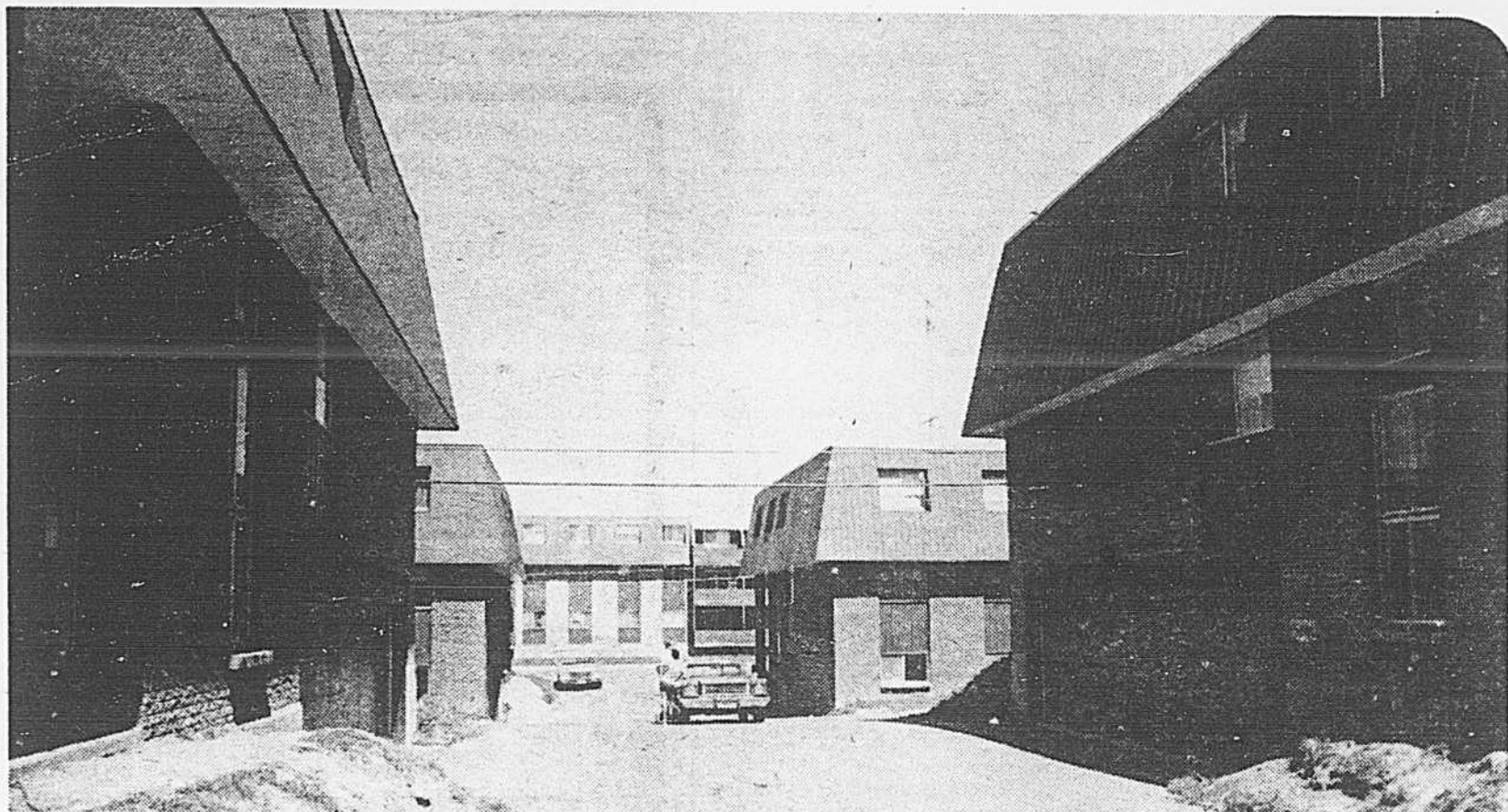
Selon M. Bertrand Marcotte, chef évaluateur au bureau de Laval de la SCHL, les entrepreneurs se prévalent du programme à partir du moment où ils construisent des ensembles d'envergure. En effet, la moyenne d'unités de logement par projet est de 125 avec la SCHL et de 45 chez les constructeurs hors programmes.

Dans les municipalités des Basses Laurentides les cons-



Des immeubles qui répondent aux normes strictement minimales du Code national du bâtiment...

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE



photos Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

tructeurs hors programme sont plus productifs: 443 unités de logement (58 pour cent du marché) dans 16 projets, comparativement à 322 unités de logement (42 pour cent) subventionnées par la SCHL dans six projets.

Il est à noter que c'est le logement de deux chambres à coucher (4½ appartements) qui est le plus en demande: 60 pour cent de toutes les unités de logement construites en 1975-76.

Le loyer mensuel de ce logement est de \$245, services compris, dans l'immeuble de bois et brique et de \$290 dans celui en béton.

Encore le bois et brique

En 1976-77, les immeubles en bois et brique abriteront encore plus de la moitié des nouveaux logements multifamiliaux.

Selon les relevés effectués par la SCHL au premier septembre 1976, les permis de construction accordés comprennent 54.4 pour cent de logements en bois et brique.

Le phénomène est facile à comprendre: la crise de l'habitation commande de plus en plus de logements de plus en plus vite. Etant donné qu'il faut entre six et dix fois moins de temps pour construire un immeuble en bois et brique...

La majorité des quelque 36,500 Lavallois qui habitent des logements multifamiliaux et la plupart des 7,000 autres qui en habiteront en 1977 continueront donc à subir les bruits des voisins...



Il faut entre six fois et dix fois moins de temps pour construire un immeuble en bois et brique...

Le loyer dans une unité de logements en bois et brique peut coûter jusqu'à 40 pour cent moins cher que celui dans une unité en béton.

Soirée dansante

Une grande soirée de danse marquera l'ouverture de la saison de hockey du comité sportif de Fabreville. L'événement aura lieu le samedi 30 octobre, à l'école Poly-Jeunesse, 3578 boulevard Sainte-Rose, à Fabreville. Un permis de la SCPA a été accordé pour l'occasion et des prix de présence seront distribués. Les profits de cette soirée serviront à défrayer plusieurs activités sportives organisées à l'intention des jeunes de Fabreville. Pour renseignements et réservation de votre billet: 625-0948 ou 622-1989.
225 ans déjà

225 ans déjà

Mascouche célèbre cette année son 225^e anniversaire. Parmi les différentes activités organisées dans le cadre de ces fêtes, la population aura droit au cours du prochain week-end à trois expositions (objets d'antiquité, vieilles photos et artisanat) présentées simultanément au Vieux Couvent de Mascouche. C'est donc un rendez-vous les 30 et 31 octobre, de 10 à 22 heures, au 3034 boulevard Sainte-Marie, à Mascouche.

Cours d'annonceur

Des cours d'annonceur seront dispensés tous les samedis après-midi à Laval, et ce à compter du 30 octobre. Pour obtenir de plus amples renseignements, les intéressés sont priés de téléphoner au numéro 669-9723.

"Erica Minor"

"Erica Minor", de Bertrand Van Effenterre, sera à l'affiche du Ciné-Ahuntsic, le mardi 2 novembre prochain. Les représentations auront lieu à 12h 30, 15h 30, 19h 00 et 21h 30 et l'entrée sera libre. Le Ciné-Ahuntsic est situé au 9155, rue Saint-Hubert, à Montréal.

L'expérience Tricofil

Le mardi 2 novembre prochain, Multi-Media de Laval présentera à ses groupes de participants, ainsi qu'au public en général, l'expérience de Tricofil, usine de Saint-Jérôme autogérée par les anciens employés de la Regent Knitting. Il y aura visionnement du film "Tricofils, c'est la clé", ainsi que la présentation et la vente de produits de Tricofil. Il y aura de plus échange d'idées entre les participants et les représentants de Tricofil. La rencontre aura lieu à 20 heures, à l'école Curé-Antoine-Labelle, 216 boulevard Laval, à Sainte-Rose (audirotium). Pour renseignements: 625-6915.

Astérix

Dans le cadre de ses projections de films hebdomadaires, le service de la Récréation de Sainte-Thérèse présentera le samedi 30 octobre, "Astérix et les Gaulois". Une représentation aura lieu à l'école Terre-Soleil, de 10 heures à midi, et une autre à l'école Saint-Pierre, de 14 à 16 heures. Ces projections de films s'adressent à toute la famille et le coût d'entrée est de 50 cents.

521 Articles de ménage

521 Articles de ménage

MATELAS OMEGA INC.

Manufacturier de matelas de première qualité, choix de grandeur:

2'6" 3'0" 3'3" 4'0" 4'6"

Quenn size, King size, matelas ronds 90 pouces de diamètre.

Ouvert au public.

625-6730

224, boul. Labelle, Ste-Rose, Laval

L'URSS

Le comité de la cinémathèque de la Société culturelle Québec-URSS présentera ce soir un film documentaire intitulé "Rythmes ensoleillés" (chants et danses traditionnels et modernes de l'URSS), ainsi qu'un film traitant des échanges économiques entre les pays "Le Conseil d'assistance économique, 25 ans après". La projection de ces films débutera à 19h 30, au 4750, rue Saint-Denis, à Montréal, et l'entrée sera libre. Pour renseignements: 845-5778.

Bazar

Un bazar au profit des loisirs Saint-Maxime aura lieu le samedi 30 octobre, au sous-sol de l'église Saint-Maxime, de Chomedey, 3712 boulevard Lévesque. D'ici là, si vous désirez faire don de quelque article que ce soit (tricot, artisanat, etc.), vous pouvez vous rendre à la même adresse à compter de 19 heures tous les soirs.

Partie de cartes

Une partie de cartes au profit du Cercle de fermières Sainte-Rose-Auteuil aura lieu le samedi 30 octobre, à 20 heures, à l'école Villemare, 213 boulevard Sainte-Rose, à Sainte-Rose. Des prix de présence et de table seront remis. Le coût d'entrée sera de \$2 (les intéressés sont priés d'apporter leurs cartes et marqueurs). Pour renseignements: 625-9561 ou 622-2306.

L'Âge d'Or

Le Club de l'Âge d'Or de Sainte-Thérèse invite tous les membres et leurs amis à une soirée de danse qui aura lieu le samedi 30 octobre, à compter de 20 heures, au Pavillon Saint-Gabriel, 8, rue Tassé, à Sainte-Thérèse. L'orchestre Lancelle et son quatuor feront les frais de la musique. Un goûter sera servi au cours de la soirée et des prix de présence seront remis. Le coût d'entrée sera de \$2 pour les membres et de \$2.50 pour les non-membres. Pour renseignements: 435-5310 ou 435-7210.

Danse d'Halloween

Les loisirs "Le Chat Felix Inc." (club de radio-mobile amateur) sont à organiser une soirée d'Halloween qui aura lieu le samedi 30 octobre, à 20 heures, au sous-sol de l'église Christ-Roi, 9430, rue Lajeunesse, à Montréal. Un orchestre fera les frais de la musique et des prix seront remis pour les meilleurs costumes. À noter que les enfants de moins de 12 ans ne seront pas admis à cette soirée. Le coût d'entrée sera de \$2. Pour renseignements: 279-3262 ou (canal 17) XM52-3187 et XM52-5628.



Une
mine d'or!
Les aubaines
des
PETITES
ANNONCES
285-7025

301 Appartements à louer

301 Appartements à louer

301 Appartements à louer

301 Appartements à louer

APPARTEMENTS DE LUXE

3345, BOUL. CARTIER, CHOMEDÉY, LAVAL
(PRÈS BOUL. CHOMEDÉY)

3 1/2 - 4 1/2 NEUFS

OCCUPATION IMMÉDIATE

- Porte patio sur balcon 6x24.
- Poêle et réfrigérateur inclus.
- Espace de rangement (locker) au sous-sol.
- Arrêt d'autobus juste au coin.
- Très bel environnement.
- Chauffage électrique avec contrôle dans chaque pièce.
- Planchers en marqueterie.
- Terrain de stationnement pavé avec prise de courant.
- Écoles française et anglaise.
- Terrassement complet tout autour de la propriété.
- Système d'intercom.

101 Propriétés à vendre

101 Propriétés à vendre

MAISON DE STYLE CANADIEN

7 pièces, chauffage électrique, très grand terrain, beaux arbres, 3 milles du village, idéal pour artiste ou professionnel. Prix \$34,500 Réelle aubaine, pour vente rapide, située à 27 milles de Montréal.

Or peut visiter les fins de semaine
116 RANG DES PINS
ST-ESPRIT
DOMAINE MARTIMBEAU
Soir 663-3146 1-222-3130

À L'ENSEIGNE DU QUÉBEC

À VENDRE

le Permanent

COURTIER M.L.S.

POUR VENDRE OU ACHETER un immeuble, nous offrons:

- Service de 1re et 2e hypothèque
- Service de kiosque unique au Permanent
- Références de nos 130 bureaux à travers le Canada
- Estimation gratuite de votre propriété
- Annonces de votre propriété à la radio
- Système de photo, M.L.S. de la chambre d'immeuble de Montréal
- Système de vente garantie
- Situé au cœur de la ville dans le centre d'affaires Laval et au centre d'affaires Duvernay

661-5220 681-6491
FIDUCIE CANADA PERMANENT TRUST
COURTIERS C0374

121 Propriétés commerciales industrielles (achat, vente, échange)

Parcs industriels Locaux à louer

**ST-JÉRÔME
BOISBRIAND
(Ste-Thérèse ouest)
LONGUEUIL**

Voie d'évitement
du C.N. (Siding)
LAVAL

Modules pour plusieurs
locataires, de
3,000 à 87,000 p. car
110 - 220 - 550V

Occupation
immédiate
ou prochaine

- Au niveau des camions
- Hauteur libre 18 pieds
- Gicleurs - isolation
- Chauffage au gaz
- Bureaux selon besoins
- Vaste stationnement gratuit

JACQUES KIMPTON
382-6760
ROCK INDUSTRIELS
Commission assurée
aux courtiers

405 Avis divers

JEUNES filles sereuses (25, 35 ans) pour s'occuper des élections 621-6977

511 Instruments de musique

DISCOTHÈQUE mobile Disco-Cho, pour 25e, 50e, soirees sociales, party d'employés et réception de tout genre, spéciaux pour mariage, 663-8969

561 Divers à vendre

SYSTÈME D'ALARME
DIM

Nous pouvons vous protéger contre le feu, le vol, hold up. Estimation gratuite.
471-0680

"Bonjour Aujourd'hui": 661-5370

Un service précieux pour les personnes âgées et seules

par **Huguette ROBERGE**

Les personnes âgées des quartiers de Saint-François, Duvernay et Saint-Vincent-de-Paul seront heureuses d'apprendre que le Centre local de services communautaires de Mille-Iles leur offre, gratuitement bien sûr, un service tout nouveau visant à assurer leur sécurité et leur bien-être à la maison. Ce service s'appelle "Bonjour Aujourd'hui".

Voyons comment ce service de prévention fonctionnera aussitôt que les personnes du troisième âge feront connaître au CLSC, en composant 661-5370, leur intention d'en profiter.

Bonjour Aujourd'hui!

Une fois inscrite



comme membre de ce club de fraternité du troisième âge, la personne âgée composera, tous les jours du lundi au vendredi et entre 9 heures du matin et midi, un numéro de téléphone spécial qui sera affiché en très gros chiffres sur son appareil. Il s'agit pour elle de donner de ses nouvelles à la personne qui lui répondra, soit l'un des bénévoles recrutés par le CLSC.

Si vers midi le CLSC n'a pas reçu de nouvelles de ce membre, une personne bénévole tentera de le rejoindre par téléphone, ou à défaut de

réponse, elle contactera une personne de son entourage, concierge, parent, voisin ou ami. Et si on ne peut rejoindre aucune de ces personnes-ressources, l'infirmière du CLSC se rendra à domicile pour s'assurer que tout va bien.

Une même personne âgée peut à la fois être membre et bénéficiaire de ce service... et agir comme bénévole pour répondre aux appels quotidiens des autres membres. Au début, ce sont probablement des bénévoles réguliers du Centre qui assureront le service "Bonjour Aujourd'hui", mais l'objectif du CLSC, en ce domaine comme dans les autres, consiste à favoriser une prise en charge des citoyens par eux-mêmes. Eventuellement, le service téléphonique sera assumé par les membres, ceux d'entre eux du moins qui accepteraient d'y consacrer, par rotation, environ deux heures par mois.

Les avantages

Ils sont nombreux et précieux, les avantages de ce service téléphonique tel que Louise Rouleau, infirmière du CLSC de Mille-Iles, l'a présenté à LAVAL LA PRESSE.

Il vise d'abord à permettre aux personnes âgées de garder leur logement le plus longtemps possible... et de s'y sentir en sécurité, assurées qu'elles sont de ne pas



photos LA PRESSE

passer une journée sans que le service soit certain qu'elles contrôlent bien leur situation.

Si l'état de santé d'un membre se détériore, celui-ci pourra bénéficier de la visite de l'infirmière, qui évaluera son état, le conseillera, l'assurera du traitement nécessaire et de la visite du médecin au besoin.

Le jour de son anniversaire, tout membre recevra une carte de bons vœux et un appel téléphonique pour souligner l'événement.

Car le service veut également égayer la solitude des personnes du troisième âge, trop souvent privées de tout contact humain pendant de lon-

gues périodes. Il a fait ses preuves en Suède, et plus près de nous à Ville Mont-Royal où il fonctionne depuis un an et où les membres apprécient grandement l'occasion qu'il leur a donnée de se créer de nouveaux liens d'amitié.

A Ville Mont-Royal justement, le service téléphonique a permis à des membres de se connaître et même de pallier leurs besoins par la cohabitation dans certains cas.

Que faire?

Si vous êtes intéressé à devenir membre de ce club de fraternité (ou à y référer une personne âgée de votre famille ou de votre entourage), il faut composer 661-5370.

On viendra vous rendre visite à domicile, histoire de faire votre connaissance et de vous expliquer les avantages de ce service gratuit et la façon fort simple d'y participer.

Succès du premier colloque des bénévoles de Sainte-Thérèse

par Jean-Paul CHARBONNEAU

- Favoriser les loisirs socio-culturels.
- Manque flagrant de locaux.

Ce sont là les deux principaux points qui ressortent du premier colloque des bénévoles en loisirs sportifs et socio-culturels de Sainte-Thérèse, tenue samedi, à la mairie de cette municipalité.

Les problèmes qui se posent dans cette ville des Basques-Laurentides au point de vue locaux sont connexes avec la plupart des autres centres urbains, dont Laval.

Les 35 participants à ce colloque soutiennent qu'il n'y a pas assez de gymnases disponibles et qu'il manque de glace pour le hockey, la pratique du patinage artistique.

Négociations avec le cegep

Concernant la patinoire, les dirigeants municipaux de cette municipalité ont entrepris depuis quelque temps des

négociations avec les autorités du cegep Lionel-Groulx dans le but de se porter acquéreur de l'aréna appartenant à cette institution.

Si l'administration municipale achète cet amphithéâtre, elle a l'intention de faire construire un autre aréna sur l'emplacement du collège. La machine servant à la glace sera alors utilisée pour les deux patinoires.

Les autorités du collège craignent cependant de vendre leur aréna. Elles présumant que le ministère de l'Éducation s'opposerait à la vente. De plus, la location des heures de glace est la principale source de financement du cegep.

Une fois par quinze jours

Le Service de la récréation a réellement besoin d'une nouvelle patinoire pour ces joueurs de hockey. Car présentement, les équipes de cette municipalité disputent environ une partie par quinze jours. Ceci veut dire qu'un jeune joue 15 minutes par deux semaines.

Il est donc impossible aux responsables du hockey de développer des joueurs pour le futur. Ils ne peuvent rien montrer. On se demande même si on ne devrait pas abandonner le hockey mineur à Sainte-Thérèse.

LAVAL-LA PRESSE a appris que l'aréna qui sera construit sur le complexe du cegep, advenant la vente du complexe actuel, n'aurait aucun gradin. Il sera semblable à ceux que possèdent la ville de Laval.

Si la Ville échoue dans ses négociations, il est à peu près certain qu'un aréna sera construit ailleurs dans la municipalité de Sainte-Thérèse.

Le colloque

Pour revenir au colloque, disons que les participants croient que les bénévoles devraient suivre des cours de formation dans le but d'enseigner par la suite aux jeunes.

Ils pensent aussi qu'il manque présentement d'activités sportives principalement au niveau des adolescents et des adultes.

Les bénévoles ont également demandé qu'un chalet soit immédiatement construit au parc Ducharme, principalement pour le tennis.

Ceux qui participaient à l'atelier socio-culturel ont par ailleurs donné un mandat à l'animateur attiré afin qu'il rencontre les différents organismes dans le but de s'informer lui-même et pour informer.

Deux des objectifs de cet atelier sont de regrouper les organismes déjà existants et de rejoindre tout le monde oeuvrant dans les loisirs socio-culturels.

On déplore également le manque d'information et de publicité.

À la fin de la journée, les participants ont suggéré que d'autres colloques semblables aient lieu trois fois d'ici à l'an prochain.

service A LA CARTE
 la presse
 LAVAL
 tél.: 285-7233

VIMONT AMBULANCE
 663-1131

CHIROPRACTICIEN
 Une colonne vertébrale en forme
 une meilleure santé...
GILBERT CARON
 Édifice de la Banque d'Espérance
 Près du centre d'Achats Saint-Martin
 3020, rue Notre-Dame, (angle boul. Labelle)
 Chomedey, Laval
 681-9441

FRÉGEAU & PARENT
NOTAIRES
 103 ouest, boul. de la CONCORDE
 SUITE #6, LAVAL-DES-RAPIDES
 669-3591


Michel Lapointe
 Opticien d'ordonnances

- Lunettes
- Verres de contact
- Service à domicile

3525, BOUL. DE LA CONCORDE
 DUVERNAY, LAVAL
 661-7823

Grand concours D'HALLOWEEN des Galeries Papineau

Vendredi, 29 octobre, venez en foule aux Galeries Papineau: à l'occasion de l'Halloween, l'Association des Marchands offrira plusieurs prix: ensembles de ski de fond, patins, postes de radio, etc., etc., qui seront attribués à 30 jeunes enfants: ceux qui porteront les costumes les plus beaux et les plus originaux.

(Les participants au concours sont priés d'arriver vers 19 h pour qu'on enregistre leur candidature. Les prix seront attribués par nos juges, dont la décision sera finale et sans appel.)

LES GALERIES PAPINEAU
 1950 BOUL. DE LA CONCORDE
 Musique à l'orgue et chorégraphie de LISE HOUGHTON de chez MARCO ASHBY MUSIK



Aubut jouera quelques matches avec Saint-Léonard, junior « B »

par Jean-Paul CHARBONNEAU

André Aubut, un défenseur prometteur de 16 ans, s'alignera pour quelques matches avec les Cougars de Saint-Léonard, de la ligue Métropolitaine Junior "B", club ferme du National de Laval.

Il n'est aucunement question pour le moment qu'Aubut quitte le National. Il va continuer à pratiquer avec l'équipe de Denis Dejordy et sera en uniforme lors des matches réguliers.

En somme, le jeune hockeyeur lavallois disputera des matches avec Saint-Léonard quand le National ne pratiquera pas ou ne jouera pas.

Dejordy a pris cette décision dans le but de permettre à Aubut de jouer

régulièrement dans des matches afin qu'il prenne de l'expérience. Paulo Richard joue également à l'occasion pour Saint-Léonard et, la semaine dernière, il a compté trois buts dans une même rencontre.

"C'est pour son bien que j'ai pris cette décision. Il a connu un excellent camp d'entraînement et un bon début de saison. Présentement, il semble manquer de force. Pour un défenseur c'est très important de tenir son bout", de préciser Dejordy.

Cinquième défenseur

Depuis quelques matches, Aubut n'est pratiquement pas utilisé par son instructeur. Encore lundi, il n'a fait qu'une présence de quelques secondes contre le Junior de Montréal. Ce jeune produit de

Laval est voué à un brillant avenir dans le hockey et Dejordy ne veut pas brûler les étapes avec lui.

Lorsque Daniel Noonan va revenir — probablement au cours du prochain week-end — Dejordy a l'intention de le faire jouer avec Aubut à l'occasion.

"Avec Noonan et Stephen Ough, deux joueurs d'expérience, explique l'ex-gardien de but professionnel, André va prendre de l'expérience. Il va agir comme cinquième joueur de défense."

Par ailleurs, il se pourrait que le National ait un nouveau joueur en uniforme lors des prochains matches.

Aurèle Hamel, un centre de 18 ans, a commencé à pratiquer avec cette formation hier. Si Dejordy est satisfait de son rendement, un contrat lui sera alors offert.

Hamel, qui appartient aux Castors de Sherbrooke mais qui n'a jamais porté les couleurs de cette formation, a terminé au premier rang des compteurs, la saison dernière, dans la ligue junior "A". Cette saison, en quelques rencontres avec Mégantic, il a réussi cinq buts.

Considération future

Si Hamel fait l'affaire, il sera employé au centre

sur un troisième trio à la place de Gilles Denis qui reprendra son poste à l'aile gauche.

Lundi soir, Denis a joué au centre avec Pierre Chapdelaine et Richard Pépin. Le National n'est cependant pas tout à fait satisfait du rendement de Chapdelaine, un joueur de 17 ans.

En retour de Hamel, le National n'aurait rien à donner aux Castors, car lorsque Jim Mann est passé aux Castors en retour de Bernard Harbec et de Joe Carlevalle, la transaction indiquait également "considération future". Hamel deviendra cette "considération".



André AUBUT

Le National a un week-end chargé. Vendredi soir, il se rend à Québec. Dimanche, il sera au Forum contre le Junior et, lundi, Sherbrooke sera au Centre Sportif Laval.

Enfin, notre petit doigt nous indique que le National serait sur le point d'effectuer un autre échange avec les Eperviers de Sorrel. Il s'agirait d'un Lavallois.

Insulaires: trois points sur une possibilité de 16

par Jean-Paul CHARBONNEAU

La direction des Insulaires de Laval n'est aucunement satisfaite du rendement de l'équipe depuis le début de la saison régulière de la Ligue de hockey développement midjet "AAA".

Le gérant général Gilles Messier se propose de discuter de la situation avec l'instructeur Robert Bondaz et son assistant André Saint-Jacques.

Depuis le début de la saison, les Insulaires ont récolté seulement trois points sur une possibilité de 16. En huit matches, les joueurs ont compté 28 points tout en accordant 50. Ce dernier nombre aurait été probablement bien plus élevé n'eût été les performances offertes par les gardiens André Paquette et Pierre Cholette.

De plus, Messier a demandé à ses deux instructeurs d'aller assister aux

rencontres midjet "AA" dans Laval afin de trouver, s'il y a lieu, des joueurs pouvant aider la cause des Insulaires.

Messier veut se classer dans les séries d'après saison et pour ce faire, il faut que son équipe devance Sainte-Foy qui a présentement une fiche de six points, deux victoires et deux matches nuls.

La formation locale a de bonnes chances de se rapprocher de la quatrième position au cours du prochain week-end.

Vendredi soir, les Insulaires disputeront la victoire au Boisbriand-Laurentides à l'aréna de Boisbriand. Cette dernière formation occupe la troisième position avec huit points. La seule victoire des protégés de Bondaz a été acquise contre Boisbriand-Laurentides.

Dimanche, les Canotiers du Richelieu, détenteurs de la première position, seront au Centre sportif

Laval à compter de 14h15.

Pour leur part, les représentants de la région des Laurentides se rendront à Sainte-Foy dimanche.

Dans la colonne des meilleurs compteurs du circuit, Boisbriand-Lau-

rentides a deux représentants, C. Lampron, avec huit buts et sept assistances, et A. Labelle, avec une fiche de quatre buts et de huit assistances. Les Insulaires en ont un, S. Beaudoin, avec 11 points, soit six buts et cinq passes.



photo Robert Nadon, LA PRESSE

Gilles Messier (à gauche) et Robert Bondaz étaient optimistes au début de la saison lorsqu'ils ont regardé ensemble la liste des joueurs invités au pré-camp d'entraînement des Insulaires.

Messieurs les arbitres, pensez un peu aux jeunes!

En général, le rendement des arbitres s'est beaucoup amélioré depuis le début du hockey mineur à Laval.

Il y a cependant quelque chose qui ne tourne pas rond. Les arbitres oublient souvent d'attribuer des assistances lorsqu'il y a but.

Ceci n'est cependant pas un reproche. Ces oublis involontaires causent souvent des froids chez les joueurs et les instructeurs.

Durant les pratiques et avant chaque joute, dans la chambre, les instructeurs répètent à leurs jeunes joueurs

qu'une passe est souvent bien plus méritoire qu'un but. Ils veulent ainsi démontrer que le hockey est un jeu collectif et non individuel.

Après avoir discuté avec plusieurs instructeurs et avoir été témoin de certaines omissions, nous croyons qu'il

sera bon, pour le bien des jeunes hockeyeurs, que les arbitres donnent des assistances à ceux qui ont préparé le jeu.

Le responsable des arbitres pour la région Laval, M. Jean Legault, doit justement discuter du sujet au cours d'une prochaine réunion.

Voulez-vous posséder une voiture économique?

Essayez une

MAZDA



Modelle sport

1976 Mizer

Prix à partir de \$3150

... aussi...

La voiture avec la plus longue garantie sur le moteur (rotatif seulement) 5 ans ou 75.000 milles

Aussi garantie spéciale sur voiture MAZDA usagée avec moteur rotatif, 1 an ou 12.000 milles sur moteur seulement

Venez l'essayer chez

Fabreville Auto Inc.

4010, boul. Dagenais
Fabreville, P.Q.

Tél. : 622-3434



Cheveux aux vents et la bouche ouverte, c'est ainsi qu'on avale les kilomètres dans une course «cross country».

Trente athlètes ont pris le départ à la course quatre kilomètres dans la classe cadets-garçons.



Une 1ère dans le «cross country»

Par de froides températures et des vents atteignant parfois entre 20 et 30 milles à l'heure, 103 athlètes, dont une trentaine

de Laval, ont participé, samedi, à une course d'endurance au Centre de la nature.

Cette course, appelée par les experts «cross country» était ouverte à tous les concurrents du Québec. Elle était organisée par le club Cracs-Mercure de Laval en collaboration avec la Fédération provinciale d'athlétisme.

Une course «cross country» est une compétition d'endurance à travers champs, bois et difficultés naturelles du terrain.

Cette compétition était la première expérience du club Cracs-Mercure, nouvellement structuré et devant les succès obtenus et l'enthousiasme des participants, les organisateurs songent à répéter cet évé-

ment en septembre prochain.

On veut ainsi en faire une classique annuelle autour du Centre de la nature, emplacement hautement apprécié des concurrents.

Chez les Lavallois, les meilleurs ont été dans la classe benjamine-débutante pour deux kilomètres, Michèle Lebœuf, avec 9.03 minutes, Anne Lebohseuf, avec 9.07 minutes, et Johanne Lebeau, avec 9.27 mi-

minutes. Elles sont membres du club Dynamique.

Dans la même classe, mais chez les garçons, Jean-Marc Sigorin, du club Cardel, s'est distingué avec 8.08 minutes. Dans une catégorie supérieure, Guy Jennings, a couru le quatre kilomètres en 16 minutes et 13 secondes. Pour sa part, Alain Régnier a réussi le même trajet en 16.29 minutes. Ils sont membres des clubs Dynamique et Cracs-Mercure.

Enfin, dans la course de huit kilomètres, Daniel Daoust, du club Dynamique, a réussi un temps de 32.29 minutes.

Le parcours de cette première compétition à Laval a été tracé par Alain Bordeleau.

Les photos sont
de Pierre CÔTÉ



C'est le départ de la course benjamine-débutante pour un tracé de deux kilomètres.

En forme pour les sports d'hiver



Jacques Saint-Jean

(collaboration spéciale)

Dans quelques semaines, les adeptes de la raquette, du ski de fond, du ski alpin et de la motoneige commenceront leurs activités. Bon nombre d'entre eux ont déjà songé à se mettre en forme mais ne savent pas trop comment faire. Il est bien embêtant de choisir entre la méthode aérobique, le cross-country, l'entraînement par intervalle, l'utilisation des poids et haltères ou le 5 BX canadien, autant de moyens susceptibles de les aider et de répondre à leurs besoins. Cependant, il est difficile pour un profane de choisir l'un plutôt que l'autre. A cet effet, LAVAL-LA PRESSE a pensé vous proposer une série de douze exercices qui, faits régulièrement d'ici le début de vos activités hivernales, vous serviront d'antidote aux courbatures ou aux blessures qui se produisent au début d'une saison. Nous vous recommandons de les pratiquer au moins trois fois par semaine et si possible 5 fois.

Il est à prévoir que vous ressentirez certains maux musculaires les deux ou trois premières semaines où vous vous adonnerez à ces exercices surtout si vous êtes resté inactif tout l'été. Ne brûlez pas les étapes. Allez-y lentement et progressivement. Exécutez votre conditionnement physique en respectant les règles suivantes:

Exercices

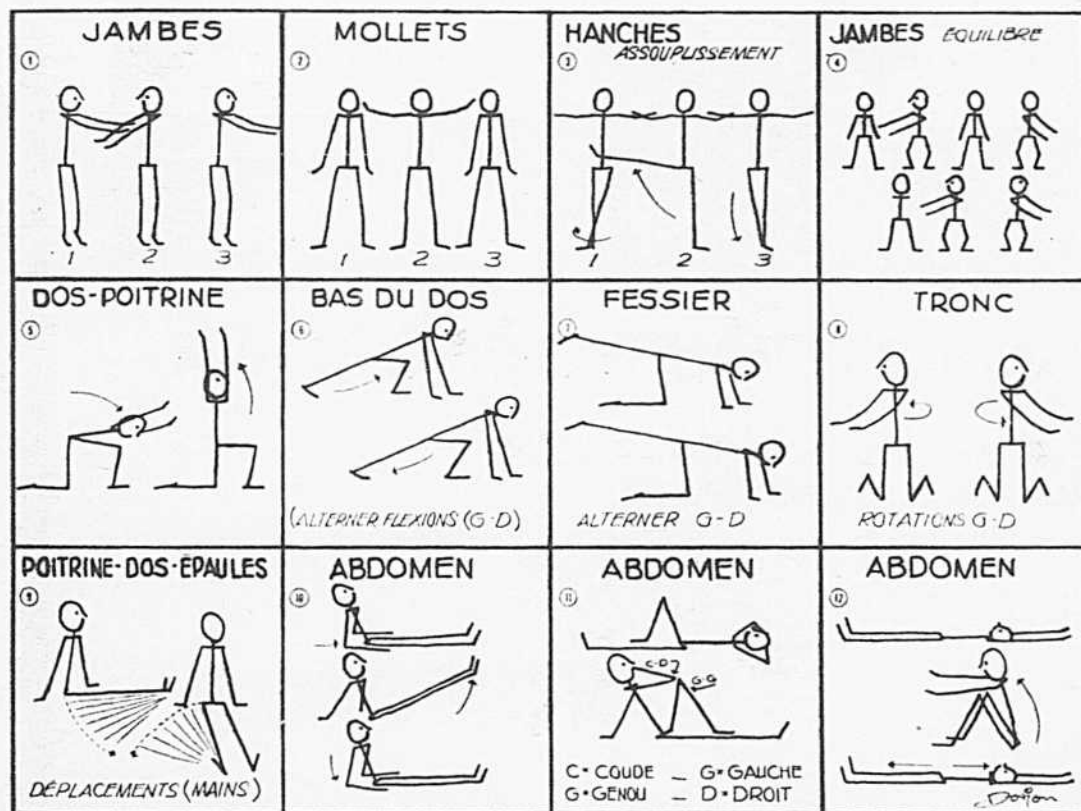
- 1—Les deux premières semaines, faites une série de chaque mouvement, sans arrêt, en répétitions de 16.
- 2—Les troisième et quatrième, ajoutez une autre série par exercice.
- 3—Limitez-vous à trois séries pour chacun des exercices.

Vos sessions d'entraînement peuvent se dérouler à n'importe quel moment de la journée selon votre emploi du temps et vos réactions à l'exercice. Certaines personnes voient un obstacle à faire du conditionnement le soir; elles ont par la suite de la difficulté à trouver le sommeil. Par contre, d'autres dorment mieux. Il s'agit vraiment d'un choix personnel qui dépend de chacun face à l'exercice.

Au programme suggéré, nous vous conseillons de joindre un temps de quinze minutes réservé à la course. N'élevez pas votre fréquence cardiaque au-delà de 140 battements à la minute. A ce rythme, vous améliorerez la qualité de vos échanges gazeux et après quelques semaines vous afficherez une bonne condition cardio-vasculaire.

Un conseil en terminant; si vous n'avez pas vu votre médecin depuis un an, faites donc un petit effort et allez le rencontrer avant de commencer votre entraînement.

- 1—Debout, élévation pointes des pieds et oscillation des bras vers l'arrière puis élévation des talons et oscillation des bras vers l'avant.
- 2—Debout, jambes légèrement fléchies, pieds écartés à la largeur des épaules, pointes des pieds vers l'extérieur; élévation des talons et extension simultanée, bras en croix.
- 3—Debout, croisement du pied gauche en avant et lancement latéral de la jambe droite puis croisement de la jambe droite avant et lancement latéral de la jambe gauche.
- 4—Debout, pieds écartés d'environ 15 pouces, bras avant à la hauteur des épaules; semi-flexion des jambes et rotation vers l'arrière du tronc et de la tête en lançant les bras parallèles du même côté.
- 5—Un genou au sol; flexion du tronc avant en amenant le menton vers le genou puis, extension du tronc en élevant les bras le plus possible au-dessus de la tête.
- 6—Accroupi, une jambe tendue arrière, appui des mains au sol; flexion et extension alternative des jambes à l'arrière sans élever les hanches.
- 7—Appui facial, genou droit au sol, jambe gauche tendue arrière, avant-bras au sol; élévation alternative des jambes.
- 8—A genou, rotation du tronc et de la tête vers la gauche en allant le plus loin possible en arrière. Même mouvement vers la droite.
- 9—En appui dorsal sur pieds et mains, laisser les pieds au même endroit; déplacement des mains de chaque côté. Effectuer un tour complet par la gauche puis, vers la droite.
- 10—Couché sur le dos, en appui sur les avant-bras; élévation des jambes et extension simultanée des bras.
- 11—Couché sur le dos, mains derrière la nuque; flexion oblique du tronc et flexion de la jambe droite en dirigeant le coude gauche vers le genou droit. Ensuite, le coude droit vers le genou gauche.
- 12—Couché sur le dos, bras tendus de chaque côté de la tête; flexion des jambes et élévation du tronc. Lancement simultané des bras en avant à la position assise, les pieds à quelques pouces du sol.



Le Père du Meuble INC.



Pour faire de votre chambre un séjour de rêve...

PRESTIGIEUX MOBILIER DE CHAMBRE À COUCHER VALLIÈRES, DE STYLE MÉDITERRANÉEN.

- Mise de côté gratuitement
- Entreposage 12 mois
- Livraison dans tout le Canada



MEMBRE DE LA CORPORATION
DES MARCHANDS
DE MEUBLES DU QUÉBEC

Ce magnifique ensemble comprend une grande commode basse en trois sections, à six tiroirs, la partie centrale étant pourvue de portes dissimulant des tiroirs et tablettes et surmontée de deux grandes glaces encadrées; une commode-armoire de grandes dimensions, les deux compartiments étant pourvus de postes dissimulant tablettes et tiroirs: deux tables de chevet munies de portes, et une tête de lit s'obtenant en largeurs de 54, 60 ou 108 po. C'est un ensemble de grande qualité, en bois de placages chêne sélectionnés, élégant, bien construit et très durable. Il s'harmonisera à merveille à la décoration de votre intérieur.

vallières

FERMÉ TOUS LES MERCREDIS

Le Père du Meuble INC.
MARCHANDISES GARANTIES OU ARGENT REMIS

12300 ALBERT-HUDON
MONTREAL-NORD

3675 OUEST BOUL. ST-MARTIN
LAVAL

Bou-Jeck

7212 ST-HUBERT
MÉTRO JEAN-TALON